



Héritage problèmes familiaux

Par **kate2424**, le **09/07/2016** à **17:05**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnma maman est décédée il ya 9 mois, je ne paie pas de loyer simplement le gaz électricité etc... nous sommes plusieurs enfants,risquent ils de me faire défalquer les loyer impayer sur l'héritage? et que dois-je faire? merci pour votre réponse. je vie dans sa maison.

Par **amajuris**, le **09/07/2016** à **17:35**

bonjour,rnsi c'est un appartement de votre mère, il appartient maintenant en indivision à ses héritiers qui peuvent vous demander de payer une indemnité d'occupation puisque vous occupez privativement un bien de l'indivision. rnles indivisaires peuvent également vouloir vendre sa maison.rndonc il faut négocier avec les autres indivisaires dans quelles conditions, ils acceptent de vous laisser occuper ce bien.rnsalutations

Par **Visiteur**, le **10/07/2016** à **15:42**

Bonsoir,rnJe pense que vous devez prendre l'initiative et proposer un loyer (3/4 bien sûr si vous êtes 4 dans l'indivision par exemple).rn...car c'est dans les indivisions sans convention que naissent beaucoup de conflits.